Ecole GUSTAVE ROCH 28 Avenue de Vendée 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE	COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE N°1 JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

Présents :

Représentants de la Mairie : Mme Annaix ; M. Cornu ; Mme Rouan; Mme Abelard ; M. Vallet ; M. Marionneau

Equipe pédagogique : Mme Journo, Mme Cauquil, Mme Hélaudais, Mme Chaplain-Roux, Mme Nacka, Mme Guérineau, Mme Gomez, Mme Caillé, Mme Moch, Mme Francheteau, Mme Collet, Mme Leroy-Ruiz, Mme Vinet (Atsem GS), Mme Fournier

Représentants des parents d'élèves : Mme Pasquier, Mme Guihard, Mme Grieu, Mme Dhyvert, Mme Avril, Mme Haméon, Mme Chagneau, Mme Blandin, Mme Riot, Mme Courtin, Mme Penard

Absents excusés : Mme Brégeon (IEN), Mme Guérin (Responsable Service Enfance), M. Pénisson (DDEN)

1) BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

***Effectifs** : 263 inscrits à la rentrée (90 maternelles et 173 élémentaires). 1 départ pendant les vacances de la Toussaint. 1 arrivée en CM2 la semaine du 12 novembre.
Cette année, il y a un effectif important en CM2 : 43 CM2 partiront au collège à la rentrée prochaine. Il y aura peut-être une fermeture de classe l'an prochain en fonction des effectifs de petite section à la rentrée (42 naissances sur la commune en 2022).

Arrivée cette année d'une service civique (Sarah Orhon-Mahe)

***Répartition des classes :**
En Maternelle

23 TPS-PS – Mme CHAPLAIN-ROUX, Mme Christelle DENIAUD Violaine CHABOT (ATSEM)
22 MS – Mme HELAUDAIS , Mme Nadine CORBINEAU (ATSEM)
22 MS-GS (11 MS – 11 GS) – Mme GUERINEAU , Mme Violaine CHABOT (ATSEM)
22 GS - Mme NACKA, Mme Virginie VINET (ATSEM)

En élémentaire

23 CP – Mme GOMEZ
23 CP-CE1 (7 CP – 16 CE1) – Mme FRANCHETEAU
23 CE1-CE2 (13 CE1 – 10 CE2) – Mme CAILLE
24 CE2 – Mme MOCH (lundi-mardi) et Mme LIBOT(jeudi – vendredi) (remplacée jusqu'au 18 octobre par Mme FOURNIER)
26 CM1 – Mme JOURNO (lundi-mardi) et Mme COLLET (jeudi-vendredi)
28 CM1-CM2 A (6 CM1 – 22 CM2) – Mme LEROY-RUIZ et Mme COLLET (mardi)
27 CM1-CM2 B – (6 CM1 – 21 CM2) - Mme CAUQUIL

***Bilan des élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école**
Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre.
Nombre d'électeurs inscrits : 367 – Nombre de votants : 197 – Nombre de suffrages exprimés : 185 – Bulletins blancs ou nuls : 12 - Participation : 53,68% contre 60,21 % en 2023.
Nombre de sièges attribués : ASEPAM : 11

La possibilité de mettre en place un vote en ligne serait souhaitable pour éviter un gâchis de papier.

2) MODIFICATION ET VOTE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Proposition de modification du règlement intérieur en faisant figurer l'interdiction d'un goûter le matin en élémentaire. En France, l'accroissement des cas de surcharge pondérale et d'obésité parmi les enfants et les adultes devient un problème de santé publique. L'année dernière, L'équipe enseignante avait noté une consommation excessive de produits sucrés (barres chocolatées, bonbons…) lors des récréations. Il est rappelé que la collation matinale à l'école n'est **ni systématique, ni obligatoire**. Elle ne se justifie pas pour les élèves qui ont pris un petit-déjeuner avant de venir à l'école. Pour ceux qui vont au périscolaire, un petit déjeuner équilibré est également proposé.

> Adopté à l'unanimité

3) Présentation du programme pHARe

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école (pHARe) est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Mis en place depuis 2021, il a été généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022.
Un protocole de prise en charge est mis en place lorsqu'une situation de harcèlement est signalée.

L'ensemble des actions menées par les écoles donnent lieu à l'obtention d'un label. Celui-ci comporte 3 niveaux :
- Niveau 1 : Engagement
- Niveau 2 : Approfondissement
- Niveau 3 : Expertise

Les écoles Élémentaires doivent obligatoirement atteindre le niveau 1.

4) Fonctionnement de l'école

> Prise en charge des élèves en difficulté

Lorsque des élèves présentent des difficultés en terme d'apprentissage, différentes aides peuvent être mises en place en plus de celles apportées en classe :

- Une demande peut être formulée auprès du RASED (Réseau d'Aide aux Élèves en Difficulté) : A l'école n'interviennent qu'Isabelle BRION (Psychologue de l'Éducation Nationale) et Odile BONNOT.

Odile BONNOT ne devrait intervenir qu'à partir du mois de mars sur notre école. Certains élèves de CP ont déjà bénéficié de quelques séances avec elle.

- Prise en charge sur un temps d'APC (**A**ide **P**édagogique **C**omplémentaire) : En priorité les élèves d'élémentaire. Les APC ont lieu pendant la pause méridienne (soit de 12h à 12h30 ou de 13h à 13h30). C'est une aide ponctuelle qui n'a pas vocation à durer sur l'année complète. Les parents doivent obligatoirement donner leur accord.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de réunir une Équipe Éducative afin d'échanger sur les besoins spécifiques d'un élève : les parents y sont membres de droit. Peuvent également y participer les spécialistes intervenant dans des prises en charge extérieures (orthophoniste, psychomotricien, psychologue, ergothérapeute…).

> Projets de l'année

Randonnées
- **Randonnées** > 1 par période (si possible).

- C1 > Nature et alimentation.

- C2 et C3 > Projet Cinéma. Seules 5 classes ont pu s'inscrire à ce dispositif (règle qui nous est imposée en fonction du nombre total de classes de l'école) > classes de CP, CP-CE1, CE1-CE2, CM1, CM1-CM2A

- Conseil d'élèves : 1 fois par semaine pour les délégués élus au sein de chaque classe d'élémentaire.
- Eco-délégués : (6 élèves de cycle 3) Se réunissent 1 fois par semaine. Pris en charge par Sarah, Service Civique de l'école.

- Inscription aux spectacles proposés par le Quatrain et le festival CEP PARTY (en attente des résultats)

- Participation des classes de cycle 3 à un projet départemental en EAC (Éducation Artistique et Culturelle) : Interventions proposées dans ces classes autour du film d'animation. Participation à un spectacle à Gétigné « Antichambre ».

Projet « Les Odyssées » sur Anne de Bretagne : classe de CM1-CM2 A

Projet Danse : Participation des classes de cycle 3 avec une intervenante Danse.

Chorale : Mardi 18 mars 2025

Projet Vendée Globe : classes de CE2, CE1-CE2, GS

Projet Rouler-glisser : classes de CP-CE1 et CE1-CE2

Projet Foot : classes de cycle 3

Projet Lutte

Échange avec l'EHPAD d'Aigrefeuille pour la classe de CM1-CM2A : Mise en portrait des résidents (Exposition des travaux des élèves)

5) Compte rendu des exercices de sécurité

Exercices de sécurité obligatoires :

- PPMS Risques Majeurs (1 minimum dans l'année)
- PPMS Attentat-Intrusion (1 minimum dans l'année)
- Exercices Incendie (au moins 2, dont le 1er au cours du mois qui suit la rentrée)

- *Exercice incendie*

Le 1er exercice a été réalisé le 26 septembre. L'alarme a été déclenchée manuellement par un agent technique.. L'évacuation dans le calme de tous les élèves s'est faite en moins de 2 minutes.

- *PPMS Risques Majeurs*

Un exercice départemental était prévu par le Rectorat le jeudi 10 octobre mais a été annulé en raison des conditions climatiques. Nous avons donc fait un PPMS le lundi 14 octobre : les élèves ont été confinés dans leur classe.
Un nouveau PPMS est prévu par le Rectorat le 21 novembre.

5) Agenda de l'année

- **Conseils d'école** :vendredi 28 février et vendredi 13 juin 2025 à 18h

- **Arbre de Noël** : classes de maternelle ⇨ Jeudi 19 décembre matin (spectacle)
  classes élémentaires ⇨ Vendredi 20 décembre (projection)

- **Marché de Noël** : Samedi 14 et Dimanche 15 décembre 2024

- **Chorale** : Mardi 18 mars 2025

- **Matinée Portes ouvertes** : samedi 17 mai 2025

- **Fête de l'école** : Samedi 28 juin 2025

6) Questions à la demande des associations des parents d'élèves

- *Qu'en est-il du réseau internet de l'école? La fibre a-t-elle été installée?*

Un rendez-vous est prévu la semaine du 11 au 15 février pour l'installation de la fibre.
Problème du serveur de l'école : celui-ci ne permet pas un accès internet régulier (pare-feu très sélectif).Des travaux sont prévus pour liaisonner les deux bâtiments. Cela devrait être fait pour la rentrée prochaine.
Question de l'installation de la wifi à l'école. La mairie n'y voit pas d'objection si les parents d'élèves sont d'accord. En tant que représentants des parents d'élèves, l'ASEPAM a voté Pour à l'unanimité.

- *L'équipe a-t-elle rencontré l'ergothérapeuthe tel que cela était prévu ?*

L'ergothérapeuthe sera présente au prochain conseil des maîtresses, le jeudi 14 novembre.

Secrétaire de séance : Mme Cauquil

Présidente de séance : Mme Journo